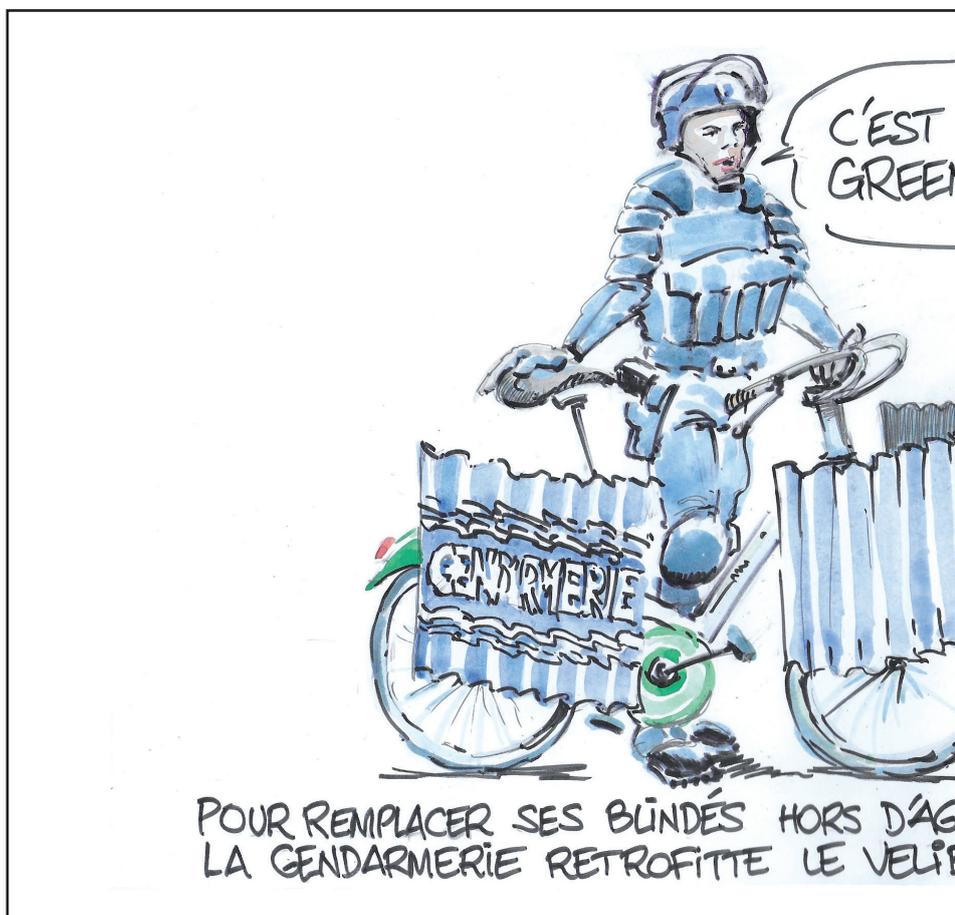


SECTION FNRG DE LA SOMME

# Une baguette et un Livarot<sup>1</sup> pas trop fait !

Au cours de sa réunion du 20 novembre 2019, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous la présidence de Christian Cambon<sup>2</sup>, président, a procédé à l'examen des crédits du programme 152 (Gendarmerie nationale) de la mission « Sécurités » inscrits dans le projet de loi de finances pour 2020.

Les sénateurs Philippe Paul<sup>3</sup> et Yannick Vaugrenard<sup>4</sup> n'ont guère été tendres pour ce projet de budget qui a été rejeté par la commission. Je vous propose quelques éléments issus de cet examen que vous pouvez consulter sur le site internet du Sénat<sup>5</sup>. Tout d'abord l'introduction et quelques commentaires (extraits) de M. Philippe Paul qui résume assez bien la situation : « Cette année encore, le budget de la Gendarmerie nationale nous paraît préoccupant à plus d'un titre. Certes, le général Lizurey nous a présenté la situation sous un jour plutôt positif, conformément à l'« esprit gendarmerie », qui est de chercher à remplir la mission le mieux possible avec les moyens disponibles. Pour notre part, nous ne sommes pas tenus par la même réserve ! » Et d'ajouter « ...qu'entre 2006 et 2019, les dépenses autres que de personnel de la gendarmerie ont déjà connu une baisse de 6,5 %... Il n'y aura aucune amélioration des moyens dont disposent les gendarmes pour accomplir leurs missions quotidiennes. S'agissant par ailleurs de la réserve opérationnelle, désormais essentielle au fonctionnement quotidien de la gendarmerie, le constat est le même. Il y avait déjà eu de grandes difficultés en 2019. En 2020, il est prévu une réduction de 28 millions d'euros des crédits, ramenés de 98,7 M€ à 70,7 M€. Cette diminution va nécessairement peser sur les capacités opérationnelles... Outre ces bonnes nouvelles, on se projette dans un possible avenir, jugez plutôt : ...je souhaite évoquer certains résultats de ces « ateliers d'idéation<sup>6</sup> » qui ont permis au cours de l'année 2019 à la gendarmerie de réfléchir à son avenir avec l'appui de 1 500 réservistes citoyens. Le premier atelier portait sur le thème : « dégager



des marges nouvelles pour investir ». L'une des propositions qui s'en est dégagée est assez radicale : « contracter significativement le maillage territorial par regroupements d'unités et fermer les brigades de moins de 10 gendarmes . C'est en fait un sujet qui « est dans l'air » depuis plusieurs années à cause de la baisse des crédits destinés à l'entretien du parc immobilier, réductions qui font désormais craindre des fermetures de locaux pour des raisons de sécurité ou de salubrité. L'une des pistes alternatives envisagées pour maintenir une certaine présence ter-

ritoriale tout en réalisant des économies est de s'appuyer sur la création des maisons « France service », dont 300 doivent ouvrir d'ici janvier 2020. Il s'agirait ainsi de profiter de la densité du maillage des brigades de gendarmerie et des plages horaires larges des gendarmes qui y travaillent pour y installer d'autres services publics. Dans l'esprit de ceux qui la soutiennent, une telle démarche permettrait de mieux rentabiliser la présence d'emprises foncières gendarmiques parfois sous-employées. Une telle contraction du maillage territorial per-

mettrait certes peut-être d'obtenir une meilleure rationalisation des moyens. Toutefois, elle signifierait surtout un recul des services publics de proximité, qui semble particulièrement peu pertinent dans le contexte actuel. [...] La Gendarmerie nationale se trouve ainsi en quelque sorte à la croisée des chemins : soit les prochaines années verront une forte remise en cause de son modèle territorial, en partie compensée par des efforts drastiques de mutualisation avec d'autres services de l'État ; soit la Nation décide d'un effort d'ampleur en faveur du service public de la sécurité afin de remettre à niveau l'ensemble des moyens maté-

le pire, l'indispensable autorité et la présence de l'État. Comment peut-on malmener cette gendarmerie qui a des racines profondes, telles les vignes des Grands Crus classés de Bordeaux<sup>7</sup> qui enfoncent leurs racines jusqu'à 5 m. En moins de temps qu'il ne le faudrait à un de ces crus pour arriver à un début de plénitude, une partie du maillage territorial, déjà mis à mal, volerait en éclat, exit la vraie proximité pourtant vantée comme l'ADN de la gendarmerie<sup>8</sup>. Au delà de la formule, adieu à l'immersion du gendarme dans son territoire<sup>9</sup>, source de ces liens forts avec élus et population, de preneur de poule de son environnement, les brigades de contact étant peut-être une sorte de Dafalgan c'est à dire diminuer la douleur à défaut d'en traiter l'origine. La gendarmerie a du gérer de nombreuses adaptations pas toujours voulues, régulièrement imposées par une volonté politico-bureaucratique souvent liées à des considérations à court terme. Inutile à ce stade d'en rajouter en citant des exemples y compris récents. En revanche, la gendarmerie a de brillantes réalisations à son actif tant dans le domaine de l'humain que des technologies, de l'innovation et de la prospective. Que dire de cet engagement de haut niveau pour faire face aux aléas sociaux avec une très grande disponibilité et un grand professionnalisme. Avec nos amis des Armées, qui a réussi aussi bien et aussi vite de telles réformes profondes, de tels changements ? Mais il ne faudrait pas qu'une myopie toxique fragilise davantage un édifice aux fondations solides mais pas indestructibles. L'Histoire et l'actualité nous rappellent trop souvent des désastres inattendus et - toutes comparaisons gardées - pensons à Notre-Dame de Paris. Dans une période que chacun peut considérer inquiétante, avec une augmentation exponentielle des violences, avec l'autorité de plus en plus remise en cause, l'esprit Nation en déliquescence, il est certainement davantage urgent de consolider les fondations que de les fragiliser à coups de boutsoirs aussi stupides qu'irresponsables. Notre<sup>10</sup> gendarmerie est un maillon fort de la sécurité, un partenaire exemplaire et fiable pour le bon fonctionnement de l'État et pour le bien des populations. Certaines de nos petites unités départementales méritent mieux que d'être phagocytées dans ces « maisons des services », ce cataplasme sur jambe de bois pour une ruralité délaissée.

Les « idéatologues en herbe », certainement sincères, semblent méconnaître l'essence même du service de la gendarmerie. Connaissent-ils la loi du 3 août 2009 relative à la Gendarmerie nationale dans laquelle figurent les nombreuses missions de l'Arme ? Profitons-en pour saluer très cordialement un des acteurs majeurs de cette loi qui occupe actuellement d'éminentes fonctions à la DGGN. Il se reconnaîtra. Digressons un peu sur le difficile renouvellement des VBRC lié essentiellement aux multiples attermoissements budgétaires : un « jeune Ancien » me sussure malicieusement que « si tout va bien dans un monde où les bisounours prennent le contrôle de la rue, on remplace les VBRC dans quinze ans avec des 4L rachetées à la gendarmerie sénégalaise et parées de tôles ondulées sur les flancs, peintes en bleu... si le budget le permet » ! Après ce rafraîchissement plein d'humour, je vous renvoie ci-dessous à la lecture d'un de mes articles paru dans notre magazine *Avenir et Gendarmerie* en janvier 2011 « Réflexion et imagination », c'était déjà hier ! Espérons que dans quelques années, nos enfants et petits-enfants n'auront pas à dire dans une de ces maisons *France services* : « dites mon adjudant, avec mon récépissé de dépôt de plainte, vous me mettez une baguette et un Livarot pas trop fait » ! Haut les cœurs.

■ Jean-Marie Leroy

1. En souvenir des mes trois années passées au groupement du Calvados. La commune de Livarot (aujourd'hui Livarot-Pays-d'Auge) donne son nom à un excellent fromage AOP, aussi appelé colonel en raison des cinq laïches qui l'entourent.
2. Sénateur du Val-de-Marne.
3. Sénateur du Finistère.
4. Sénateur de Loire-Atlantique.
5. <http://www.senat.fr>
6. L'idéation désigne le processus par lequel chacun peut trouver des idées et devenir créatif. C'est aussi une méthode d'innovation collaborative.
7. À consommer avec modération, surtout avec le souci du partage et de l'amitié, il est 10 fois meilleur !
8. Article « L'ADN de la Gendarmerie c'est la proximité ». *Avenir et Gendarmerie* N° 111, septembre 2017.
9. Article « Le gendarme de brigade est-il encore soluble dans son territoire et sa population ? *Avenir et Gendarmerie* N° 107, février 2017.
10. Notre : adjectif possessif. À son départ en retraite, l'Ancien a capitalisé des actions virtuelles et spirituelles de la maison gendarmerie. Certains les ont cependant de suite abandonnées.



riels sur lesquels s'appuient la Gendarmerie nationale (et la Police nationale) pour remplir leurs missions au service de nos concitoyens... Il est certes utile de dégager des pistes de réflexion, des idées, des solutions théoriques face à des réalités beaucoup plus complexes. Ces propositions en disent long sur l'inculture de plus en plus prégnante d'un corpus en déconnexion de ce qu'on pourrait appeler « la vraie vie », celle qui est faite d'hommes et de femmes, de bonheurs et de malheurs, d'amitié, de violences, le meilleur et